

## Direction générale de la recherche et de l'innovation

Liberté Égalité Fraternité

Service de l'innovation, du transfert de technologies et de l'action régionale Département de la recherche partenariale et de l'innovation ouverte SITTAR C3

Paris, le 04/05/2021

Affaire suivie par : Morgane LE BRAS Tél : 01 55 55 81 95

Mél: philippe.gallier@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes 75231 Paris SP 05

Monsieur le Directeur général,

Le Ministère en charge de la recherche et de l'innovation a entrepris une réforme de la procédure d'attribution des labels qui s'inscrit dans la volonté gouvernementale de simplification de l'action publique. Ainsi le décret n°2018-1190 du 19 décembre 2018 portant renouvellement de la commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies a été abrogé à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 par le décret 2019-1109 du 30 octobre 2019.

La modernisation de la procédure d'attribution des labels CRT, CDT et PFT nécessite la création d'un site Internet dédié permettant une analyse fine de l'activité des structures labellisées. Cet outil d'aide à la décision est actuellement en cours de développement. Aussi, une procédure transitoire a été mise en place afin de permettre la vague annuelle de renouvellement des labels arrivant à échéance.

Après avis de la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) dont vous dépendez et dans le respect de la procédure transitoire mise en place, j'ai le plaisir de vous informer de la décision du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'accorder à VALUTEC le label CRT. Ce label prend effet le 01/01/2021 pour une durée de 3 ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma meilleure considération.

Le chef du service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale

Pierre-Louis AUTIN

Monsieur Bertrand CANAPLE Directeur général VALUTEC Bâtiment C3T - Le Mont Houy BP 90014 59314 Valenciennes

Copie: DRARI Hauts-de-France